



FEDERATION FRANCAISE DE TIR à L'ARC
LIGUE DE NORMANDIE
COMITE DEPARTEMENTAL 76

SAISON 2013-2014

Assemblée Générale Ordinaire

du samedi 07 février 2015

à Bihorel

COMPTE RENDU

- **Rapport moral et d'activités du Président**
- **Rapport des commissions**
- **Compte de résultat au 31/12/2014**
- **Rapport du Vérificateur aux comptes**
- **Budget prévisionnel 2015**
- **Récompenses aux médaillés**
- **Questions & Informations diverses**



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de tir à l'arc, Monsieur Robert BLOT, remercie toutes les associations présentes et notamment Mr. Jean Marc CHEVALIER Maire adjoint aux sports de Bihorel, Mr. Pierre COCHERIL Président du GCOB.

Le Président présente les excuses de Mme. Françoise GUEGOT Députée de Seine Maritime, M. Philippe BOUCLET Président de la FFTA, M. Christian VERROLLES Président de la ligue de Normandie de tir à l'arc, M. Pascal HOUBRON Maire de Bihorel, les membres de la commission sportive du CD, Mlle. Marie ROBILLARD et M. Pierre DUPRÉ membres du CD.

Club excusés : Bracquemont-Belleville, Saint Aubin lès Elbeuf, Tourville la rivière

Clubs absents : Saint Romain de Colbosc, Caudebec en Caux, TOTAL Petro, Beuzeville la Grenier, Turretot.

Le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 09h20, le quorum étant atteint avec 28 clubs sur 36. Avant de commencer son rapport il propose de faire une minute de silence en mémoire de Mme. Dominique PRUVOST, du club de Grand-Quevilly, décédée récemment.

Puis le Président cède la parole au Président du GCOB qui félicite la section tir à l'arc pour son dynamisme, il rappelle que le GCOB c'est 15 sections soit 2 400 adhérents dont 50 archers. Il tient à féliciter les bénévoles de cette section qui participent activement à la vie de la commune. La parole est passée à M. l'adjoint aux sports qui excuse le Maire et à son tour remercie la section tir à l'arc et les bénévoles pour la vitalité de cette section.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Je tiens tout d'abord à remercier les personnalités présentes qui nous font l'honneur de participer à notre assemblée générale et vous prie d'excuser l'absence de celles qui sont retenues par d'autres impératifs.

Je voudrais d'abord vous souhaiter à tous pour cette nouvelle année en mon nom et celui des membres du comité directeur, tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi que toutes les performances sportives que vous pouvez attendre en ce début de saison.

Je tiens également à remercier personnellement le collège des membres du comité directeur qui ont apporté toutes leurs compétences et les conseils nécessaires au bon déroulement de cette année de mandat départemental.

Je renouvellerai mes remerciements à notre web master Guillaume DELAMARE pour la tenue du site Internet du CD76 - arc76.net tout au long de la saison 2014 avec méthode et efficacité, pour mettre à votre disposition toutes les informations nécessaires à la vie des clubs et de leurs archers, et pour la troisième fois les inscriptions directes sur le site ainsi que le tableau des sélectionné(e)s pour le CD Salle avec l'aide de Patrice CHARLET toujours en charge de l'établissement des présélections et des classements définitifs.

Je remercie également Stéphane PETTE d'avoir bien voulu assurer, comme l'année dernière, malgré quelques soucis personnels, la vérification de nos comptes avec le sérieux que nous lui connaissons.

Nous avons enregistré pour la saison 2013/2014 une baisse du nombre de licenciés passant de 1642 à 1598 archers au 26/09/2014.

Des changements sont intervenus à la présidence des clubs : M. Christophe CROMBEZ pour le Plateau Est et M. Olivier VANDERSPIEGEL pour Fécamp.

Un nouveau club vient de rejoindre notre Comité: Les Archers des Halles de BUCHY avec comme Président Mathieu FASQUEL. Merci d'avoir rejoint le cercle du Comité Départemental. Nous sommes à l'heure actuelle 36 clubs dans notre département.

Aux nouveaux venus, nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux archers de tous les clubs.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

RAPPORT MORAL SAISON 2012/2013

Nous avons à renouveler la convention annuelle d'objectifs avec le Département de la Seine-Maritime lors d'un rendez-vous à la Direction des Sports après que les dossiers 2015 soient envoyés informatiquement avant le 15 Février 2015.

Les bilans des fiches-projets proposées par Chantal AUMERSIER et Frédéric VAUTIER avec ma collaboration seront envoyés à cette même instance pour obtenir le solde 2014.

Le Comité Départemental soutiendra les demandes d'acquisition de matériel au Département déposées par les clubs, ainsi que les demandes de subvention de la nouvelle campagne CNDS 2015.

Je voudrais rappeler de nouveau le sérieux à apporter dans la rédaction des demandes de subventions pour être traité favorablement. Le Comité Départemental a aidé pour sa part directement les clubs à la formation et au recyclage des arbitres, des entraîneurs et des cadres ainsi que le financement des stages techniques pour les archers jeunes de la pré-filière départementale ne comptant encore cette saison que 8 jeunes inscrits. J'espère de nouveau pour la saison prochaine, une prise de conscience des présidents de clubs pour inscrire leurs jeunes archers à celle-ci, sachant que la pré-filière départementale est un tremplin pour celle régionale et pour des résultats significatifs au niveau national.

Je vous rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence d'au moins un arbitre titulaire dans le club ainsi qu'à la représentation du club à l'Assemblée Générale de la ligue de Normandie de tir à l'arc. Les clubs doivent également présenter au recyclage ou aux tests de connaissance leurs arbitres concernés et participer au moins à 2 concours dans l'année hors celui de leur club.

Aucune dérogation n'est plus accordée par la FFTA.

Championnats départementaux : félicitations à tous les clubs organisateurs et aux archers lauréats de ces compétitions. Le rapport de la commission sportive vous sera présenté à la suite.

Championnat de Normandie tir en salle par équipes départementales : la compétition s'est déroulée cette année 2014 à CARPIQUET (14) avec un accueil et une organisation chaleureuse du club. Nos équipes ont bien représenté le Département. Félicitations à tous les archers sélectionnés et un grand merci pour avoir répondu présents. Les résultats sont les suivants :

Classement équipe arc à poulies : 3^{ème}

Classement équipe élite 1 : 1^{ère}

Classement équipe élite 2 : 4^{ème}

Classement équipe jeune : 2^{ème}

Le challenge du Comité Départemental par équipes de clubs a eu lieu en Salle à Luneray et l'équipe vainqueur est le club de TOURVILLE-LA RIVIERE, 2^{ème} SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC, 3^{ème} GRAND-COURONNE. Félicitations au club organisateur pour la qualité de l'organisation et le gymnase mis à disposition.

Pour finir, je tiens à remercier tous les clubs qui ont organisé de nombreuses manifestations telles que la Fête du sport, les opérations « Printemps, sports, nature » en partenariat avec le Département ou la Région.

Bien sûr, je renouvelle toutes mes félicitations à tous les archers du Département qui sont montés sur les podiums pour la saison 2013/2014 et que nous récompenserons à la fin de l'assemblée comme il se doit.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Nous renouvelons nos félicitations à notre archère Brigitte DUBOC des Archers Sottevillais pour son podium de championne du Monde féminine handisport à BANGKOK et ses deux médailles d'or à DUBAÏ.

Enfin, je voudrais dire à nouveau le plaisir que j'ai eu à présider ce Comité avec mes collègues et de rendre visite aux clubs et leurs archers autant que j'ai pu être disponible et où j'ai toujours été bien accueilli. J'ai essayé de répondre le mieux possible pendant cette année, à toutes vos demandes, interrogations, questions et souhaits au fur et à mesure des rencontres dans la mesure des prérogatives du Comité Départemental. Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission arbitre, Bruno JOLY

Mesdames et Messieurs, je vous salue,

Le corps arbitral de Seine Maritime se compose à ce jour de quarante-cinq personnes, soit un arbitre de plus que l'année passée : treize arbitres toutes options, vingt-cinq arbitres à options diverses et cinq arbitres assistants. Nous ne comptons plus de jeunes arbitres.

2014 a vu des mouvements au sein du corps arbitral, entre la démission d'un arbitre et l'obtention de deux options fédérales. Quelques arbitres ont également complété leur formation en passant des options supplémentaires.

Trois candidatures se sont déclarées en cours de saison. La formation a commencé en janvier. Les dates de formation sont dorénavant en ligne sur le site internet du CD.

Une quarantaine de compétitions a été organisée sur la saison passée représentant cent cinquante-cinq arbitrages, soit une moyenne de 3,87 arbitres par compétition. Même en limitant le nombre d'arbitre en salle à 3, pour les parcours à 4 et les extérieurs à 3 ou 4 en fonction du nombre de cibles, hors Championnat, chaque arbitre a le choix pour accomplir ses 2 arbitrages obligatoires (en dehors de son club) pour rester actif.

Du côté des clubs, le corps arbitral a eu un gros travail de rectification des mandats: la faute à des modifications du règlement et l'utilisation du copier/coller. Un modèle de mandat sera prochainement à disposition des clubs et des arbitres pour éviter les rectifications à répétition. Je rappelle que les règlements et cahiers des charges des différents Championnats organisés par le CD sont sur le site internet du Comité Départemental.

Du côté de la Fédération, la refonte du Manuel de l'Arbitre est en cours et pour la première fois, une réunion nationale des arbitres formateurs a eu lieu au mois d'avril afin d'uniformiser les formations et fournir les outils nécessaires à celles-ci. Peter REYNOLDS et moi-même y étions présents.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

Bruno JOLY

Président de la Commission Départementale des Arbitres, Arbitre formateur

Commission formation, Agnès LARGILLET



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

PRÉ FILIÈRE JEUNE saison 2013/2014

Depuis la rentrée sportive 2008, le comité départemental propose une pré filière aux jeunes archers. L'objectif principal de la pré filière est d'accompagner les jeunes archers jusqu'aux championnats départementaux, aux championnats de Normandie et aux différents championnats de France (salle 2 x18 mètres, tir nature, tir 3D, tir campagne, tir fédéral, FITA et tir Beursault).

La pré filière est ouverte aux jeunes archers tirant en arc classique ou arc à poulies. Elle est ouverte aux archers qui pratiquent le tir en salle, le tir extérieur et également les disciplines de parcours.

Chaque jeune archer qui souhaitait intégrer la pré filière s'engageait

- à participer à l'ensemble du suivi de la saison,
- à être motivé pour aller en compétition dans sa discipline,
- à être présent au championnat départemental 76 de sa discipline.

Une détection a eu lieu le mercredi 2 octobre 2013. 11 jeunes archers (issus de 3 clubs) ont donc bénéficié de plusieurs regroupements : 7 séances d'entraînement pour la saison salle à Pavilly et 5 séances d'entraînement ont eu lieu pour la saison extérieure à Offranville et Pavilly.

Tout au long des séances d'entraînement de nombreux thèmes de travail sont étudiés : développement de la performance, travail sur les fondamentaux, réglage du matériel, échauffements, étirements, mise en situation de duel, préparation aux concours et championnats...

Le suivi de la pré filière jeune est assuré par Thierry MARY et Maxime NIGAUD, cadres de l'ETR de la ligue de Normandie.

Une réflexion est engagée depuis cette année pour savoir pourquoi si peu de club adhère à ce dispositif. Est-ce que l'information est bien relayée auprès des jeunes ou est-ce que les clubs ont déjà la structuration nécessaire pour accompagner au mieux leurs jeunes archers ?

La commission jeunes & formation
Agnès LARGILLET

Commission jeunes, Philippe DANIEL

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter une très bonne année 2015 ainsi qu'à vos proches.

La saison 2013-2014 a vu dans trois rassemblements jeunes, 2 en salles et 1 en extérieur, s'affronter 90 jeunes archers. Rappelons que ce sont des jeunes qui n'ont encore jamais fait de compétitions officielles.

Cent me direz-vous c'est quand même pas mal et je répondrai que ce n'ai certes pas assez, nous sommes loin du compte !!!

Pour mémoire ; En 2011-2012 c'était 217 jeunes archers sur les pas de tirs, en 2012-2013 malgré une légère baisse de fréquentation c'était 206 jeunes, 5 ayant pris le chemin des compétitions officielles et 6 exclus du fait de la nouvelle réglementation des compétiions jeunes de la FFTA.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

À cela nous avons réagi. Nous avons créé notre propre règlement et avons fait en sorte qu'il intègre tous les jeunes classiques, poulies et handisport. C'est une usine à gaz je vous l'accorde, mais il a le mérite d'exister et de n'exclure aucun jeune. Peut-être faut-il encore pousser plus loin la construction de ce règlement ? Je vous le rappelle, il a été rédigé pour que nos jeunes puissent accéder aux compétitions officielles sereinement.

Alors je ne comprends pas que des pas de tir soient pratiquement vides !!! Je me mets à la place de ces bénévoles dans les clubs de notre CD qui ont œuvré pour organiser ces rassemblements. De ne voir parfois qu'une trentaine d'archers voir moins ou voir pas du tout, réduit à néant le travail fait par ces clubs organisateurs et ces bénévoles. Alors est-ce un désengagement des parents, des encadrants où faut-il tout simplement supprimer purement et simplement les rassemblements jeunes ?

Quoi qu'il en soit je finis sur une note un peu plus optimiste. En effet, comme vous le savez, le 28 mars aura lieu à Saint Valéry en Caux un rassemblement jeune alors faites en sorte que celui-ci puisse voir la joie, des sourires et parfois même les pleures de tous ces jeunes archers qui gravitent dans nos clubs et qui ne font pas de compétitions officielles. Il nous appartient à nous Présidents de club, encadrants et Comité Départemental que cet état de fait change.

Mesdames et Messieurs je vous salue et bonne saison sportive à tous.
Philippe DANIEL

Commission parcours, Pierre DUPRE

Mesdames et Messieurs, je vous salue,

CHAMPIONNATS DE France 2014 :

En individuel les résultats continus d'être en baisse ?

	2010	2011	2012	2013	2014
Or	4	7	6	2	3
Argent	4	6	2	3	0
Bronze	2	4	4	3	3

La remarque faite sur mon rapport de 2013 ne semble pas avoir été entendue, pour avoir pratiqué plusieurs parcours en 2014, j'ai constaté que certaines compétitions étaient de plus en plus longues et difficiles en Normandie (ou alors c'est moi qui vieilli trop vite).

J'aimerais néanmoins que cette remarque soit évoquée lors de l'assemblée de la ligue de Normandie, car j'ai également participé à ces compétitions dans d'autres ligues avec beaucoup plus d'aisance.

Ceci n'étant que pour le bien des archers Normands pratiquants ces disciplines

CHAMPIONNATS DE France 2014 PAR EQUIPE DE CLUB.

NATURE :

Toute nos félicitations aux archers de PREAUX pour leur 2^{ème} place ainsi qu'aux archers de ROUEN / ROY GUILLAUME pour la 3^{ème} place

3D :

Félicitations renouvelées aux archers de PREAUX pour leur 3^{ème} place



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Conformément à la dernière réunion du 10/01/14 du Comité Directeur, la proposition adoptée par les membres du CD est présentée pour validation à l'A.G.O. Cette proposition a pour but d'éviter les «non vus» sur le championnat sélectif du CD Salle.

Rappel de la proposition adoptée par le Comité Directeur du 10/01/2014:

La préinscription étant un acte volontaire, cela implique de facto pour l'archer sélectionné en plus de sa participation au Championnat CD Salle, le règlement du prix de l'engagement auprès de l'organisateur par l'archer sélectionné ou de son club, même si il est absent le jour du Championnat salle du CD.

Tout archer ne respectant pas ces règles s'exclue d'une future sélection au Chpt salle du CD.

Si l'engagement n'est pas réglé le jour du Championnat, l'archer sélectionné présent devra s'acquitter du paiement de sa participation sous réserve de se voir refuser l'accès « au pas de tir ».

Un archer sélectionné et absent le jour du Championnat salle du CD s'exclue d'une future sélection au Chpt salle du CD.

Je remercie l'ensemble des archers et des clubs du CD de respecter ces règles qui, j'en suis convaincu, sont assez simples à retenir d'une année sur l'autre sans qu'il ait besoins de les rappeler tous les ans.

Challenge du Comité Départemental Salle

La dernière édition s'est déroulée à Grand Couronne au lendemain du Championnat Départemental Jeune. Celui-ci s'est déroulé correctement. C'est le Club de Petit Couronne qui le remporta, suivie de Notre-Dame-de-Gravenchon et de Neufchâtel-en-Bray. Félicitation à ces clubs pour leurs performances et je salue l'ensemble des 16 clubs qui ont participé à cette finale, car comme nous le savons tous, l'important n'est pas de gagner mais de participer.

Rappel : Les clubs n'ont pas besoin de s'inscrire auprès du club accueillant car vous l'avez déjà fait auprès de la Commission Sportive, c'est elle qui sélectionne les clubs et qui transmet la liste au club accueillant. Vos équipes seront composées des archers que vous présenterez le jour « J » en adéquation bien sûr avec le règlement du Challenge.

Autres actions menés par la Commission Sportive

La commission a traité toutes les compétitions organisées dans le CD.

Nous avons organisé les tirs des Championnats Départementaux Salle et du Challenge du Comité Départemental Salle en collaboration avec notre PCDA Bruno Joly :

- Les quotas et les sélections des archers (avec Guillaume et Bruno).
- Le classement des compétitions pour le Challenge du CD (avec Pascal).

Nous avons commencé à travailler sur la sélection pour le Championnat de Ligue par équipes Départementales (travail pris en charge cette année par Pascal), Guillaume a ajouté la possibilité de se déclarer volontaire sur le site du CD (accessible uniquement par les présidents de club).

J'ai recherché les médaillés aux Championnats de France pour le Département.

J'ai fait des extractions pour les instances sportives du Département.

J'ai fait des corrections via la Fédération pour des scores effectués dans une mauvaise catégorie d'arme.

Voilà, ce n'est pas tout mais je ne peux pas énumérer toutes les petites actions.

Rappel:



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

- *Seules les compétitions se déroulant en Seine-Maritime sont qualificatives pour le Challenge du CD.*
- *L'envoi des résultats à la FFTA est à la charge des organisateurs, sous 3 jours, sous peine de se voir refuser une future compétition.*
- *La récupération des scores se fait sur le site de la FFTA.*
- *Le traitement des résultats avec Résult'arc ne pose pas de problèmes particuliers à condition que les ressources soient propres. Une mise à jour des licenciés (fichier ressource) est faite régulièrement (1 par jour), pensez à mettre à jour avant chaque compétition. Les clubs qui rencontreront des difficultés peuvent toujours me joindre.*

Je vous souhaite à tous une bonne année sportive et vous rappelle l'adresse du site internet : <http://arc76.net>

Composition de la commission :

M ; Guillaume DELAMARE, Denis FOLOPPE, Pascal LEGUELLEC et Patrice CHARLET.

Le Président de la Commission Sportive, Patrice CHARLET.

RAPPORT FINANCIER, Chantal AUMERSIER

Stéphane PETTE présente les comptes de la saison 2013/2014 suivant les documents remis à chaque représentant au début de l'assemblée générale (Cf. Annexe 1)

Total des recettes : 33 559,75 €

Total des dépenses : 31 724,83 €

Soit un compte de résultat positif de : 1 834,92 €

Bilan au 31/12/2014.

Société Générale : 19 800,00 €

Livret : 7 982,00 €

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Stéphane PETTE

Stéphane PETTE nous donne lecture de son rapport. Les comptes du CD76 sont fiables et respectent les normes comptables des associations. Il invite les représentants des clubs à valider le bilan présenté (Cf. Annexe 2).

Il constate que la subvention du Département est en hausse par contre celle du CNDS en baisse.

QUITUS AU TRESORIER

Suite au rapport de Stéphane PETTE, les représentants des clubs adoptent à l'unanimité les comptes du CD76 et quitus est donné à la trésorière.

BUDGET PREVISIONNEL

Stéphane PETTE présente le budget prévisionnel pour l'année 2015. Celui-ci est adopté à l'unanimité (Cf. Annexe 3). Stéphane rappelle au Président qu'il s'est engagé sur la mandature pour vérifier les comptes du CD.

RECOMPENSES DES ARCHERS MEDAILLES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2014

Le Président adresse ses félicitations aux archers médaillés dans les différents championnats de France.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Il félicite particulièrement Mme Brigitte DUBOC des Archers Sottevillais, pour son titre de Championne du monde en Handisport à BANGKOK et ses deux médailles d'or à DUBAÏ.

Médaille d'Or :

Michèle ELARD, Brigitte DUBOC, Catherine HECKER, Pauline QUETARD, Cyril QUONIAN, Lauréna VILLARD, Pierre BUREAU, Rodrigue COURTEILLE, Didier DUPIRE, Laurent DUPONT, Mickaël FESSARD, Vincent HERENT, Samuel JANSSEUNE.

Médaille d'Argent :

Chantal COUTOIS (2), Brigitte DUBOC, Michèle ELARD.

Médaille de Bronze :

Carole BERTRAND, Elisa BLONDEL (2), Lucie GRANDSIRE, Lucie PERROT, Pierre-Luc BILLIEZ (2)

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- CNDS :
 - Les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir. Les projets financés maintenant devront être au minima à 1 500€ pour être retenus en orientation avec les actions suivantes : Emploi, Handicap, Public difficile.
 - Demande 2015 à présenter avec justification des actions menées en 2014 et financées avec le CNDS
 - Pour tout renseignement contacter Mr Dominique PAOLOZZI référent local DRJSCS.

- LABEL :
 - C. AUMERSIER rappelle qu'il faut envoyer le compte rendu de la dernière AG du club à la Ligue et au CD pour prétendre au Label.

- SELECTION INTERDEP :
 - Equipe Jeune : complète
 - Equipe Elite 1 : complète
 - Equipe Elite 2 : complète
 - Equipe Poule : incomplète

- QUESTIONS :
 - Le club des Archers du Grand Colmoulin se proposent d'organiser un tir nature en 2015/2016 mais recherche des bénévoles. La Présidente demande aux représentants des clubs si des bénévoles des clubs peuvent venir les aider pour monter un parcours et qu'ils en informent le club de Grand Colmoulin.
 - Le représentant du club de Grand Couronne demande s'il n'est pas envisageable de délocaliser la pré-filière sur des clubs de la rive gauche de Rouen afin de redonner un second souffle à cette action. Il justifie sa demande par l'éloignement du club de Pavilly et le fait que beaucoup de parents ne peuvent pas se déplacer. Le Secrétaire lui répond que c'est peut-être une solution à condition de recenser les clubs qui voudront accueillir les jeunes de la pré-filière, car cela se fera au détriment de leurs créneaux horaires.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

- Un représentant de club demande s'il est possible de faire évoluer le règlement du challenge en salle du CD, en autorisant un remplaçant et s'il est envisageable de placer 2 spots et 1 blason de quarante sur la butte de tir. Cette proposition sera étudiée au prochain comité directeur par les membres du CD.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DU CD 76

Le Président demande à l'Assemblée si un club est candidat pour l'organisation de la prochaine A.G.O du CD 76. La Présidente du club du Grand Colmoulin propose la candidature de son club, étant le seul candidat, l'AGO 2016 aura lieu à Montivilliers en 2016. La date sera définie le 18 avril 2015.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 11h30.

Le Président

Le Secrétaire Générale

Recettes		Dépenses	
Subvention départementale	11 493,00 €	Concours et championnats	7 467,08 €
		Commission jeunes et sportive	8 529,13 €
CNDS	3 000,00 €	Commission formation et recyclage	3 095,15 €
		Frais de fonctionnement	528,86 €
FFTA licences	11 161,75 €	Frais réunion CRJS	1 061,20 €
		Déplacements mission	3 720,88 €
Location chronotir	455,00 €	Frais bancaires	113,02 €
		Cotisation CDOS	95,00 €
Participation manifestation	450,00 €	Frais postaux	114,51 €
		Bénévolat	7 000,00 €
Bénévolat	7 000,00 €		
TOTAL RECETTES	33 559,75 €	TOTAL DÉPENSES	31 724,83 €
COMPTE DE RÉSULTAT		=	1 834,92 €

Comité Départemental de tir à l'arc de SeineMaritime

Budget Prévisionnel 2015

Recettes		Dépenses	
Subvention département 76	7 500,00 €	Concours et championnats	7 400,00 €
CNDS	3 000,00 €	Commission jeunes et sportive	7 600,00 €
FFTA licences	11 300,00 €	Commission formation, recyclage	3 000,00 €
Participation stagiaires	535,00 €	Frais fonctionnement	600,00 €
Location chronotir	500,00 €	Frais réunion Crjs	1 100,00 €
Bénévolat	7 000,00 €	Déplacements mission	2 800,00 €
		Frais bancaires	120,00 €
		Cotisation CDOS	95,00 €
		Frais postaux	120,00 €
		Bénévolat	7 000,00 €
TOTAL RECETTES	29 835,00	TOTAL DÉPENSES	29 835,00

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée lors de votre Assemblée Générale de Saint Valery en Caux du 8 février 2014, je vous présente le rapport relatif à l'exercice du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine Maritime – CD 76, clos au 31 décembre 2014.

Votre trésorier a mis à ma disposition l'ensemble des documents nécessaires à la vérification des comptes, à savoir :

- Le grand livre
- La balance globale provisoire
- Les justificatifs de dépenses et de recettes
- Le suivi mensuel des comptes bancaires
- Le compte de résultat de l'exercice 2014
- Le budget prévisionnel 2015

A l'issue de ces contrôles, je suis en mesure de produire l'attestation ci-après.

Je soussigné Stéphane PETTE, vérificateur aux comptes du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine Maritime – CD 76, nommé par l'AG du 8 février 2014, déclare par la présente avoir procédé aux vérifications d'usages sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Je certifie que les comptes annuels sont sincères et véritables et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du CD 76.

Fait à Paris le 6 février 2015, pour valoir ce que de droit.